Adjudications immobilières

7391781801 - VJ

SCPA MALPEL & ASSOCIÉS
Me Guillaume MÉAR
Avocat
21, avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX
Téléphone : 01 64 10 26 67

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR RÉITÉRATION

En un seul lot.

Un LOCAL COMMERCIAL

À COMBS-LA-VILLE (77380)

Visite le vendredi 21 février 2025 de 9 h 00 à 10 h 00.
L'adjudication aura lieu

Le jeudi 6 mars 2025 à 14 h 00
Au palais de justice de Melun, 2, avenue du Général-Leclerc à Melun (77000).
À la requête de :
La BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, ayant siège social à Paris (75013), 80, boulevard Auguste-Blanqui, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552 002 313, agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié de droit audit siège.
Désignation :
Sur la commune de Combs-la-Ville (77380), 4, rue Gaspard-Monge :
- un terrain d'une contenance de 1 966 m2 ;
- un bâtiment comprenant :
Au rez-de-chaussée : des locaux à usage d'atelier de stockage, de bureaux, et de remise pour matériels et engins ;
Au premier étage : un plateau composé d'un palier, six chambres, un dégagement, des toilettes, une salle d'eau, un séjour cuisine ;
Au fond de la propriété, dans la partie nord du L formé par le bâtiment à usage de hangar, une superficie de 184 m2 intégralement couverte ;
Le tout figurant au cadastre section AI numéro 156, pour une superficie de 19 ares 66 centiares.
Occupation : les lieux sont occupés.

Mise à prix : 200 000 euros (deux cent mille euros)

Le bien ayant été adjugé moyennant le prix de 495 000 euros lors de la vente sur surenchère du 18 janvier 2024.
Consignations pour enchérir :
- 20 000 euros, par chèque de banque à l'ordre du bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds, ou par caution bancaire irrévocable ;
- 12 000 euros, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.
Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.
S'adresser pour les renseignements :
Au cabinet de **Me Guillaume MÉAR,** 21, avenue Thiers à Melun (77000), pôle saisies immobilières : **01 64 10 26 67**, courriel : **avocats@malpel-associes.com**
Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr
Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant devant le tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, Avocat poursuivant.

7392650601 - VJ

SCPA MALPEL & ASSOCIÉS
Me Guillaume MÉAR
21, avenue Thiers, 77008 MELUN CEDEX
Téléphone : 01 64 10 26 67

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR RÉITÉRATION

EN UN SEUL LOT

Une MAISON D'HABITATION à OZOIR-LA-FERRIÈRE (77330)

Visite le vendredi 21 février 2025 de 14 h 00 à 15 h 00

L'adjudication aura lieu le **jeudi 6 mars 2025, à 14 h 00,** au palais de justice de Melun, 2, avenue du Général Leclerc à Melun (77000) ;
À LA REQUÊTE DE :
La société BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier de l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 552.002.313, ayant son siège social à Paris (75013), 80, boulevard Auguste-Blanqui, agissant poursuites et diligences de son directeur général domicilié de droit audit siège.
DÉSIGNATION :
Sur la commune **d'Ozoir-la-Ferrière (77330), 2, avenue du Maréchal Foch :**
Une maison d'habitation d'une surface habitable de 195,90 m2, et se composant de :
- Au rez-de-chaussée : un WC, une pièce principale, un dégagement, une cuisine, une buanderie, une arrière-cuisine et une suite parentale ;
- Au premier étage : une entrée, un couloir, deux chambres, un salon, un séjour et une salle de bains ;
- Au deuxième étage : deux chambres et une salle de bains.
Le tout cadastré section BL n° 129 pour une contenance de 05 ares 25 centiares.
Ledit immeuble édifié sur une parcelle formant le lot numéro 364 du lotissement dénommé domaine de l'archevêque.
OCCUPATION : les lieux sont occupés.

MISE À PRIX : 100 000 euros (cent mille euros)

Le bien ayant été adjugé moyennant le prix de 300 000 euros lors de la vente sur réitération des enchères du 18 janvier 2024.
CONSIGNATIONS POUR ENCHÉRIR :
- 10 000 euros, par chèque de banque à l'ordre du bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds, ou par caution bancaire irrévocable ;
- 12 000 euros, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.
FRAIS : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.
S'ADRESSER POUR LES RENSEIGNEMENTS :
- Au cabinet de **Me Guillaume MÉAR,** 21, avenue Thiers à Melun (77000) – pôle saisies immobilières : **01 64 10 26 67** - courriel : **avocats@malpel-associes.com**
- Annonce sur internet : **www.licitor.com** et **www.malpel-avocats.fr**
Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant devant le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant.

Avis d'attribution

Marchés publics et privés

7392483701 - AT

Office Public de l'Habitat de Coulommiers

Travaux de raccordement au réseau de géothermie de différents immeubles

AVIS D'ATTRIBUTION

Section 2 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : OPH de Coulommiers.
Type de Numéro national d'identification : SIRET.
N° National d'identification : 27770007600023.
Code postal : 77120.
Ville : Coulommiers.
Groupement de commandes : non.
Section 3 : Identification du marché
Intitulé du marché : travaux de raccordement au réseau de géothermie des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ainsi que des travaux divers concernant les immeubles situés au groupe Pierre Mortier, au 1, avenue Victor Hugo, ainsi qu'au 15, avenue de La République appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers. Le présent marché, lancé initialement sous forme de procédure adaptée, concerne la dévolution des lots n° 4, 5 et 8, déclarés sans suite et, par voie de conséquence, d'infructuosité lors de la précédente procédure.
CPV - Objet principal : 45000000.
Type de marché : travaux.
Description succincte du marché : travaux de raccordement au réseau de géothermie des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, ainsi que des travaux divers concernant les immeubles situés au groupe Pierre Mortier, au 1, avenue Victor Hugo, ainsi qu'au 15, avenue de La République appartenant au patrimoine de l'Office Public de l'Habitat de Coulommiers.
Critères d'évaluation des projets :
Valeur technique de l'Offre : 60 %, conformément aux sous-critères suivants : compréhension des contraintes techniques et organisationnelles des travaux (20 %), moyens humains et techniques affectés spécifiquement au chantier (10 %), optimisation du délai de réalisation des travaux (10 %), cohérence entre l'offre financière du candidat et les spécificités techniques inscrites au titre de son mémoire technique (10 %), propreté du chantier et préservation de l'environnement (5 %), références similaires et certifications (5 %) - Prix : 40 %.
Mots descripteurs : peinture (travaux), ascenseur, voirie et réseaux divers.
Section 4 : Informations d'attribution
Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
Marché n° 2024-19-8 - Lot n° 8 : VRD. Le présent marché a été attribué, en date du 16 janvier 2025, à la société SNAJ - 6, hameau de Robertchamp - 02190 Villeneuve-sur-Aisne, pour un montant total HT de 90 081,47 euros. Les lots 4 (Plâtrerie Peinture) et 5 (Ascenseur) ont été déclarés sans suite pour motif d'infructuosité.
Date d'envoi du présent avis : 20 janvier 2025.

Avis administratifs

7392711701 - AA

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

Approbation de la modification simplifiée n° 1 du PLU de Boissy-aux-Cailles

AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 12 décembre 2024, le conseil communautaire du Pays de Fontainebleau a approuvé la modification simplifiée n° 1 du PLU de Boissy-aux-Cailles. Cette délibération est affichée en mairie ainsi qu'au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pendant un mois à compter du 21 janvier 2025. La délibération et le dossier approuvé sont tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Boissy-aux-Cailles aux jours et heures d'ouverture en vigueur.

7387557101 - AA

Commune de NEMOURS

Projet de révision allégée n° 1 du PLU

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté AG2024-31 du 5 décembre 2024, le Maire de Nemours a engagé la mise à enquête publique du dossier révision allégée n° 1 du PLU de Nemours.
A cet effet, par décision n° E24000085 / 77, la Présidente du Tribunal Administratif de Melun a désigné M. Christian HANNEZO en qualité de commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Nemours, du 20 janvier 2025 au 21 février 2025 pendant 32 jours consécutifs.
Le dossier de révision allégée n° 1 du PLU de Nemours, ainsi que le registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Nemours aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 15 ; le samedi de 8 h 30 à 12 h 00.
La procédure de révision allégée n° 1 du PLU de Nemours n'a pas été soumise à évaluation environnementale après avis conforme de la MRAe, en date du 28 août 2024.
Le dossier de modification de droit commun du PLU de Nemours sera consultable librement sur le site Internet de la commune :
https://www.nemours.fr/
Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut transmettre ses observations et propositions :
. Dans le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, disponible en mairie ;
. Par courrier adressé au commissaire enquêteur à la mairie de Nemours, 39, rue du Dr Chopy, 77140 Nemours ;
. Aux lieux, jours et heures des permanences du commissaire enquêteur :
- le lundi 20 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le mercredi 5 février 2025 de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- le samedi 15 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- le vendredi 21 février 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.
. Par courrier électronique adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
enquetes.publiques@ville-nemours.fr
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, à la mairie de Nemours, et ce pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ils seront également publiés sur le site internet de la commune.

ABONNEZ-VOUS

7386422201 - AA

Commune de MAREUIL-LÈS-MEAUX

Projet de révision générale du PLU

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté N°2024/080 de Mme Le Maire, en date du 2 décembre 2024, le projet de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) sera soumis à enquête publique du 22 janvier 2025 à partir de 13 h 30 jusqu'au 26 février 2025, 16 h 30 inclus.
Mme MORIN a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et M. BAYLE en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le premier vice-président du Tribunal administratif de Melun M. O. DI CANDIA.
L'enquête se déroulera à la Mairie de Mareuil-Lès-Meaux, 3, place Jean-Jaurès (77163), aux heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi, pendant la durée énoncée ci-dessus.
Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur les 22 janvier 2025, 29 janvier 2025, 5 février 2025 et 26 février 2025 de 13 h 30 à 16 h 30.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision générale du PLU pourront être consignées sur le registre à feuillets non mobiles disponible en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique. Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site de la commune https://mareuil-les-meaux.fr. Vos remarques pourront être transmises à l'adresse mail : enquetepublique2-revisionplu@mareuillesmeaux.fr en indiquant en objet « enquête publique pour le plan local d'urbanisme de Mareuil-Lès-Meaux et à l'attention du commissaire enquêteur ».
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la ville pendant un an, dès qu'ils seront transmis en mairie, après clôture de l'enquête publique.

7387140401 - AA

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de LAGNY-SUR-MARNE

Servitude d'utilité publique Murette anti-crue

2E AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

Par arrêté préfectoral n° 2024/13/DCSE/BPE/SERV du 9 décembre 2024, il sera procédé pendant 33 jours consécutifs, du lundi 27 janvier 2025 à 9 h 00 au vendredi 28 février 2025 à 17 h 00, aux enquêtes publiques conjointes relatives à l'instauration d'une servitude d'utilité publique, au profit de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire (CAMG), sise Parc culturel de Rentilly Michel Chartier, 1, rue de l'Étang, 77600 Bussy-Saint-Martin, nécessaire à la réhabilitation, la gestion et l'entretien de la murette anti-crue située sur le territoire de la commune de Lagny-sur-Marne, et au parcellaire afférent.
Le siège des enquêtes est fixé à la mairie de Lagny-sur-Marne (2, place de l'Hôtel-de-Ville 77400).
Pendant toute la durée des enquêtes, les dossiers d'enquêtes publiques, seront tenus à la disposition du public en mairie de Lagny-sur-Marne, aux jours et heures d'ouverture habituels.
Le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de Lagny-sur-Marne, sur le registre d'enquêtes en version « papier », côté et paraphé par le commissaire enquêteur.
Jusqu'au terme des enquêtes, les observations et propositions du public pourront également être directement adressées au commissaire enquêteur, par courrier au siège de celle-ci (mairie de Lagny-sur-Marne). Toutes les observations écrites seront annexées au registre d'enquête publique.
M. Jean-Pierre SPILBAUER, ancien élu de Bry-sur-Marne, retraité, est désigné en tant que commissaire enquêteur par décision du tribunal administratif de Melun n° E24000090/77 du 26 novembre 2024. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Lagny-sur-Marne, aux dates et heures indiquées ci-dessous, afin d'y recevoir ses observations :
- le lundi 27 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 15 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 28 février 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.
Le présent avis est consultable sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne à l'adresse suivante :
https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques
Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquêtes auprès de la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE - Bureau des procédures environnementales - 12, rue des Saints-Pères - 77010 Melun cedex) ou par courriel (pref-utilitepublique@seine-et-marne.gouv.fr).
À l'issue des enquêtes publiques conjointes, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Lagny-sur-Marne et consultable sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine et Marne à l'adresse suivante :
https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques
Aux termes des enquêtes publiques conjointes, il sera statué par voie d'arrêté préfectoral sur l'instauration de la servitude d'utilité publique.

Vie de sociétés

7392219001 - VS

EMNOLAND

SCI
Capital social : 50 000 euros
Siège social : 16, rue de la Licorne
77184 EMERAINVILLE
801 115 536 RCS de Meaux

GÉRANCE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 novembre 2024, les associés ont pris acte :
- du décès de M. Roland QUEMENT, gérant associé, en date du 24 mai 2024, de la fin de ses fonctions de gérant et du transfert de ses parts à ses héritiers,
- de la nomination en qualité de gérant de la société à compter du 13 novembre 2024 de Mme Émeline QUEMENT, demeurant 35bis, rue Marcel-Dassault, 92100 Boulogne-Billancourt, en remplacement de Roland QUEMENT.
Mention sera portée au RCS de Meaux.

7392313701 - VS

TITUS SARL

Dénomination :
Télécommunication et Informatique Tous Usages
SARL société en liquidation
Capital social : 9452 euros
Siège social :
9, rue des Vignes
77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE
332 666 551 RCS de Melun

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024.
M. Daniel BRIDIER demeurant 9, rue des Vignes, 77430 Champagne-sur-Seine a été nommé liquidateur et lui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

7392413701 - VS

Dénomination :

S3G

Forme : SCI
Capital social : 1 200 euros
Siège social : 1; quater Grande Rue
77450 VIGNELY
749927760 RCS de Meaux

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 décembre 2024, les associés ont décidé, à compter du 24 décembre 2024, de transférer le siège social à 49, rue de la Rivière, 17290 Aigrefeuille d'Aunis.
Radiation du RCS de Meaux et immatriculation au RCS de La Rochelle.